



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT PÈRE
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE***

25 mai 2000

Excellences,

I. Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui et de recevoir les Lettres de Créance qui vous accèdent comme Ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de vos pays : la Nouvelle-Zélande, le Koweït, la République du Congo et le Ghana. Votre présence me donne l'occasion d'adresser aux Autorités de vos nations et à tous vos concitoyens mes salutations cordiales et de leur redire mon estime et mon amitié. Je vous remercie vivement des messages cordiaux dont vous étiez porteurs de la part de vos chefs d'État respectifs. Je vous saurais gré de leur exprimer en retour mes salutations déférentes et mes vœux chaleureux pour leur personne et pour leur haute mission au service de l'ensemble de leurs compatriotes.

II. Vous savez l'importance spirituelle de l'année jubilaire pour l'Église, qui a souhaité en même temps lancer un appel pressant à la Communauté internationale, au tournant du millénaire, pour que chaque nation, chaque peuple soit aidé dans sa croissance, notamment sur le continent africain, dont de nombreuses populations sont durement éprouvées par des conflits qui touchent de manière dramatique les populations civiles. Le changement de siècle est en effet une occasion particulièrement opportune pour que l'on puisse envisager d'avancer encore davantage sur la question de la dette des pays les plus pauvres, afin de les aider à prendre une part active dans la vie internationale. Une telle démarche est une main tendue aux nations qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté, pour qu'elles ravivent leur espérance en un avenir meilleur; elle doit s'accompagner d'une réflexion profonde pour reconsidérer l'organisation de l'économie mondiale, qui fait peser sur certains pays des charges trop lourdes, au détriment des pays producteurs de matières premières et au profit des nations les plus riches.

III. Dans la perspective d'un rééquilibrage juste et équitable, ces dernières doivent aussi accompagner la remise de la dette d'un soutien en personnel et en matériel, afin de former des cadres capables de prendre en charge, dans l'avenir, les destinées de leur pays de manière désintéressée et de rendre ces pays plus autonomes et moins immédiatement tributaires des pays les plus avancés, harmonisant leur économie avec leur culture particulière. La mise en place d'infrastructures locales appropriées et des mesures d'assainissement des économies nationales donneront aux populations autochtones les moyens d'être véritablement les protagonistes de la construction sociale et des partenaires à part entière dans les relations internationales. Nous avons là un élément essentiel pour la construction d'une société fraternelle, au sein de laquelle chaque peuple apporte sa contribution spécifique. C'est aussi la voie d'établissement de la paix et du respect des droits de l'homme, qui demande que soit reconnue chaque personne, avec sa culture et sa démarche spirituelle, que soit pris en considération le désir de chaque peuple d'avoir une terre et d'avoir part aux richesses de la création.

IV. Vous savez l'attachement et les engagements du Saint-Siège en faveur de la reconnaissance des peuples et d'une entente toujours plus intense entre les nations. Plus que jamais, nos contemporains aspirent à la paix et à la fraternité. Les différentes Journées mondiales de la Jeunesse, particulièrement celles que nous vivrons au mois d'août prochain, nous montrent que les jeunes nous appellent à tout faire pour que ces aspirations deviennent réalité. En tant que diplomates, vous êtes, j'en suis sûr, particulièrement sensibles à cette requête des jeunes, que nous ne pouvons pas décevoir et auxquels nous devons préparer un monde où ils auront les moyens de conduire leur vie personnelle, familiale et sociale, afin de trouver dans les responsabilités qu'ils pourront exercer joie et bonheur.

V. Alors que vous inaugurez votre mission, permettez-moi de vous offrir mes vœux les plus cordiaux. J'invoque sur vous l'abondance des Bénédiction divines, ainsi que sur vos familles, sur vos collaborateurs et sur les nations que vous représentez, demandant au Tout-Puissant de combler chacun de ses dons.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XXIII, 1 p.961-963.*

L'Osservatore Romano 26.5.2000 p.8.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 23 p.7.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana